



Comité interministériel pour la coopération au développement

Procès-verbal de la réunion du 4 octobre 2007

Base légale :

- Loi du 6 janvier 1996 sur la coopération au développement
- Règlement grand-ducal du 14 février 1996 fixant la composition et le fonctionnement du comité interministériel pour la coopération au développement)

Membre	Ministère	Présent
BICHLER Marc	Président, MAE	<input checked="" type="checkbox"/>
AGNES Anouk	Finances (suppl.)	Excusée
BESCH Edmée	Education Nationale (suppl.)	
BRITZ Joseph	Education Nationale	Excusé
GEHL Georges	Environnement	Excusé
GENGLER Bob	Fonction publique	<input checked="" type="checkbox"/>
GUILL Jean	Finances	<input checked="" type="checkbox"/>
JACOBY Arsène	Finances (suppl.)	Excusé
KETTELS Tom	Etat - Service des Médias	Excusé
KONSBRUCK-SCHMIT Solange	Égalité des Chances (suppl.)	<input checked="" type="checkbox"/>
MAES Olivier	MAE	
OLINGER Jean	IGF	<input checked="" type="checkbox"/>
RIECHERT Alex	MAE, secrétaire	<input checked="" type="checkbox"/>
RIES Marie-Josée	Economie	<input checked="" type="checkbox"/>
SCHLIM Romain	Fonction Publique (suppl.)	
SCHROEDER Isabelle	Égalité des Chances	
SCHWEICH Claude	Agriculture	<input checked="" type="checkbox"/>
WAGENER Raymond	Sécurité Sociale	Excusé
WAGENER Yolande	Santé	

1. Approbation de l'ordre du jour :

L'ordre du jour proposé est approuvé.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 21 juin 2007

Le procès-verbal est approuvé.

3. Suivi des Assises de la Coopération du 10 au 12 septembre 2007

Le MAE est très satisfait du déroulement des Assises de la Coopération, y compris en comparaison avec la 1^{ère} édition en 2006. Le programme a été bien respecté. 80 à 100 personnes ont participé à chacune des sessions organisées.

Les Assises se sont déroulées autour de 3 « exercices » :

- 1) Informer le public sur le contexte dans lequel agit la coopération luxembourgeoise
- 2) Montrer de façon concrète l'action de la coopération luxembourgeoise.
Le projet « Migrer les yeux ouverts », un projet initié après les discussions sur les migrations lors des dernières Assises a servi à illustrer ce point. Ce projet vise à informer et sensibiliser la société civile et les autorités au Cap Vert quant aux opportunités et contraintes de l'émigration vers le Luxembourg.
- 3) Présentation d'une part de la nouvelle approche en matière d'action humanitaire, et d'autre part lancement d'une réflexion approfondie sur l'éducation au développement en vue d'une redéfinition des tâches de celle-ci.

4. Présentation du rapport annuel de la Coopération luxembourgeoise 2006

Le rapport annuel 2006 a été présenté au Conseil de gouvernement le 5 septembre dernier. Il a été présenté le 10 septembre à la commission des affaires étrangères de la Chambre des députés, avant d'être rendu public lors d'une conférence de presse et à l'occasion de l'ouverture des Assises le même jour.

Il n'y a pas de changements notoires dans la présentation par rapport à l'édition précédente. Le rapport est disponible en téléchargement sur le site web du MAE¹.

¹ https://www.mae.lu/images/biblio/biblio-250-50_rtqtb_998_2462_5735.pdf

5. L'éducation au développement

L'objectif de l'éducation au développement est d'expliquer et de sensibiliser l'opinion publique aux problèmes du développement. Des activités ont été réalisées dans ce domaine par le passé, mais les structures mises en place – le Service Education Nord-Sud (SENS) – n'ont pas donné les résultats escomptés.

Le SENS était hébergé par le Cercle des ONGD et était financé entièrement par le MAE. Il était composé de deux animateurs recrutés par le Cercle qui organisaient avec des enseignants mis en disponibilité par le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) des activités dans les lycées. Quoique ces activités fussent très valables, elles étaient assez modestes. Les parties impliquées (MAE, MEN, Service National de la Jeunesse et Cercle) ont conclu que la structure du SENS n'était pas satisfaisante et ont décidé de mettre un terme à ses activités à la fin de l'année.

La nouvelle réflexion qui est en train d'être menée définira d'abord l'action future, puis la structure à mettre en place en fonction des conclusions. Cette réflexion ne vient que de commencer, mais le MAE est confiant pour estimer qu'elle sera menée à terme avant la fin de l'année. Des échanges entre les partenaires sont en cours pour déterminer le contenu et le public-cible de l'action à mener. Le public-cible sera prioritairement constitué par les écoliers, lycéens, étudiants et enseignants. Au-delà, les ONG proposent l'organisation de formations continues à l'attention d'une population plus large dans le cadre de la formation continue.

Plusieurs réflexions reviennent régulièrement dans les échanges :

- 1) Intégration du sujet dans le curriculum scolaire (p.ex. dans des matières comme l'histoire, la géographie, le cours des valeurs,...)
- 2) Documentation
- 3) Implication de l'université du Luxembourg : l'université pourrait effectuer des recherches dans le domaine du développement.
- 4) Stages
Se pose toutefois la question de leur durée, de leur rémunération éventuelle et de leurs débouchés.
- 5) Fonction de conseil à l'attention du Ministère.

6. La cohérence des politiques

A la suite des Accords de Cotonou, la Commission européenne (CE) et les pays ACP sont en train de négocier les Accords de partenariat économique (APE). Le régime actuellement en vigueur arrivera à terme fin 2007. À défaut

de conclure les nouveaux accords à temps, on retombera dans le régime très libéral de l'OMC, voire on s'exposera à des poursuites devant l'OMC pour non respect des règles.

Ce ne sont pas les pays les plus pauvres qui risquent de pâtir le plus d'une absence d'accord (ces pays pourront continuer à bénéficier de l'accord « Everything but arms »), mais surtout les pays ne figurant plus dans la catégorie des PMA comme le Ghana et la Côte d'Ivoire. D'autres pays, comme le Nigéria, qui affichent une certaine force économique en raison de certains atouts, sont moins exposés en cas d'échec des négociations.

Les négociations que mène la Commission européenne se déroulent dans 6 sous-régions : Caraïbes, Pacifique, Afrique de l'Ouest, Afrique centrale, Afrique australe, Afrique de l'Est. Les négociations au niveau de l'Afrique de l'Ouest (où se trouvent 5 pays partenaires luxembourgeois) sont assez difficiles en raison d'intérêts très divergents entre pays pauvres, intermédiaires et plus forts de cette région. La Commission européenne souhaite faire aboutir les négociations dans les délais et refuse pour l'instant d'envisager une alternative, comme elle l'a rappelé lors du Conseil développement informel à Madeira du 20 au 22 septembre dernier.

L'IGF et le Ministère des Finances s'interrogent sur la réalité de la cohérence entre économie et développement dans le cadre de ces négociations. Ils rappellent par ailleurs, que la politique agricole commune, qui nuit au secteur agricole des PED, illustre bien la difficulté de concilier ces deux volets.

Le MAE souligne que les déclarations officielles sont irréprochables, à l'image de celles du commissaire au commerce extérieur, Peter Mandelson, qui dit que « We want to put trade at the service of development », mais concède qu'au cœur des négociations, de sérieux problèmes subsistent.

Une brève discussion a lieu autour des institutions de Bretton Woods, plus particulièrement de leur fonctionnement. Le FMI et la BM fonctionnent suivant les règles de l'actionnariat, et non pas comme l'ONU (1 vote par pays). Pourtant, force est de constater que le FMI a évolué et qu'il affiche la volonté d'agir en faveur de la réduction de la pauvreté. On constate d'ailleurs que nombre de pays européens interviennent différemment au sein du FMI que dans le cadre de la commission européenne, confirmant ainsi la tendance de ces institutions à poursuivre un agenda propre et la versatilité de certains Etats membres de l'UE en fonction des forums dans lesquels ils évoluent.

7. Divers

Global Development Network

Revenant sur la dernière réunion du CID, le Ministère des Finances précise que le Global Development Network sera de passage au Luxembourg du 6 au 8 octobre.

Peer Review du CAD

Le Luxembourg fera l'objet d'une nouvelle « peer review » du CAD, qui commencera fin 2007. Le MAE remettra au CAD pour le 1^{er} novembre un mémorandum qui sera également communiqué aux membres du CID. Deux pays membres du CAD – l'Espagne et la Finlande – ainsi que son secrétariat viendront en 2007 au Luxembourg pour rencontrer l'ensemble des acteurs de la coopération luxembourgeoise. Outre des rencontres avec le Ministre de la Coopération, la commission des affaires étrangères de la Chambre des Députés, Lux-Development, le Cercle des ONGD, une réunion avec le CID se tiendra dans l'après-midi du 4 décembre. (La prochaine réunion du CID, qui se tiendra le 29 novembre, permettra entre autres, de préparer cette entrevue.)

En janvier 2008 aura lieu une mission sur le terrain, au Burkina Faso. Le choix du pays s'explique par le fait qu'il s'agit d'un PMA (pays les moins avancés), que le MAE vient d'y ouvrir un Bureau régional et qu'un 2^e PIC est sur le point d'être signé, ce qui permettra d'illustrer la mise en œuvre des recommandations de la peer review de 2003.

Au printemps, le secrétariat du CAD présentera son rapport. Début de l'été aura lieu le « grand oral » au CAD à Paris, où le ministère pourra défendre sa politique face aux Etats membres.

Banque Mondiale

Le Ministère des Finances a été approché en vue d'une collaboration sur le Belgian Poverty Reduction Partnership, un fonds auprès de la Banque Mondiale. Après examen, le Ministère des Finances envisage de mettre en place son propre fonds et souhaiterait rencontrer le MAE à ce sujet.

Code de conduite européen

Dans le cadre des efforts prévus dans le code de conduite européen, le MAE informe qu'il est régulièrement saisi de demandes de rencontres de ministères étrangers souhaitant s'informer ou avoir un échange sur la mise en place et le fonctionnement d'une coopération au développement. Ainsi, le MAE a accueilli récemment la Principauté du Liechtenstein et la Principauté de Monaco et s'apprête à accueillir la Slovaquie. Une visite du nouveau Directeur général de la Coopération belge et de la CTB est également prévue.